

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGELA POSSIBILITÉ QUE DES MODIFICATIONS SOIENT
APPORTÉES À LA LOI AVANT JUILLET

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Dans le dernier discours du trône, il a été mentionné que des modifications seraient apportées à la loi sur l'assurance-chômage. Étant donné les mauvais services assurés au public dans le Nord-ouest québécois et dans plusieurs autres bureaux du Canada par certains bureaux d'assurance-chômage, le ministre pourrait-il dire s'il a l'intention d'apporter des modifications à cette loi avant juillet 1975?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, monsieur l'Orateur.

LA POSSIBILITÉ DE DÉPASSEMENT DES DISPONIBILITÉS DE
LA CAISSE—LA MISE AU COURANT DU MINISTRE EN CAUSE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il prévoit que l'économie canadienne ne connaîtra aucune croissance réelle en 1975, ce qui veut dire que le taux de chômage augmentera considérablement; aussi, le ministre peut-il dire à la Chambre si le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a été averti qu'il faut s'attendre que le montant global des prestations versées par la Commission de l'assurance-chômage soit nettement supérieur au montant prévu avant les nouvelles extrapolations du ministre?

L'hon. C. M. Drury (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, les extrapolations relatives aux allocations de chômage sont établies par des analystes de la Commission de l'assurance-chômage; ce n'est pas le gouvernement qui les renseigne, mais l'inverse.

LA POSSIBILITÉ D'INSUFFISANCE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES
PAR RAPPORT AUX PRESTATIONS ENVISAGÉES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui est chargé de la Commission de l'assurance-chômage. A supposer que le ministre sait que l'on prévoit une progression du taux de chômage pour 1975 et que le montant des allocations a déjà augmenté de 27 p. 100 par rapport à la même période l'an dernier, le ministre est-il disposé à admettre que les 864 millions de dollars prévus à cet effet dans le budget principal des dépenses seront largement insuffisants?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, beaucoup trop de facteurs variables entrent ici en jeu pour que je puisse me permettre de faire des prévisions précises et de confirmer la réponse que le député attend de moi.

LE DÉPISTAGE DES TRICHEURS À L'AIDE D'UN ORDINATEUR

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'adresser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration sur un sujet qui ne comporte aucun élément variable. On rap-

Questions orales

porte que dans le cadre d'un projet-pilote, un ordinateur piégé a attrappé 1,000 personnes à tricher au moment de demander des prestations d'assurance-chômage. Un haut fonctionnaire aurait donné à entendre qu'il est possible qu'au moins 50,000 personnes trichent actuellement.

Des voix: Oh, oh!

M. Alexander: J'ai entendu le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social marmonner quelque chose là-bas. Il aurait mieux fait de s'en tenir à son ancien emploi.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre faisait sans doute allusion à ma déclaration assez longue de lundi dans laquelle j'ai exprimé le désir que les députés ne fassent pas précéder leurs questions supplémentaires d'un préambule.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je n'ai que quatre lignes écrites à la main. Le ministre confirme-t-il ce chiffre et donnerait-il à la Chambre l'assurance qu'il mettra en œuvre le programme-pilote destiné à dépister les tricheurs?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la Commission cherche constamment à protéger l'intégrité du système d'assurance-chômage. L'utilisation d'ordinateurs s'ajoute à la méthode améliorée d'enregistrement de l'emploi, adoptée en janvier 1974. L'affaire récente qui a frappé l'imagination du député...

M. Alexander: Ce n'est pas mon imagination, ce sont des faits.

M. Andras: ... concerne 1,000 personnes. Les statistiques obtenues à la suite d'une étude de cet endroit ne traduisent pas le nombre de personnes concernées. Je reviens simplement sur le fait que nous améliorons constamment nos méthodes, afin de donner un meilleur service et d'exercer un meilleur contrôle.

M. Alexander: Où sont les modifications à la loi?

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEURL'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LA PRODUCTION
AUTOMOBILE—LE SOLDE DÉFICITAIRE POUR LE CANADA—
LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur...

Des voix: Bravo!

Une voix: Heureux de vous revoir.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, je suis heureux qu'on ait regretté mon absence. Puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet du pacte de l'automobile. Étant donné les déclarations que le ministre a faites à la Chambre lundi selon lesquelles il était improbable qu'on trouve une solution à court terme au déficit commercial du pacte de l'automobile, le ministre peut-il assurer à la Chambre que son pessimisme ne touche pas également les perspectives à long terme du commerce de l'automobile, à la suite surtout des prédictions du président de l'Association des fabricants de pièces